



## Taisez-vous et travaillez plus !!!

**Comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule pour les salariés,  
la deuxième vient de tomber.**

Après un refus catégorique des Organisations Patronales de revaloriser les salariés du transport routier de marchandises pour la troisième année consécutive, c'est maintenant l'État, qui par le biais de notre ministère des transports, vient s'attaquer aux routiers.

Le Ministère ne prend même plus la peine de consulter les organisations syndicales.

Eh oui, toi la conductrice ou conducteur affectée (é) aux transports d'hydrocarbures, tu peux dire adieu aux ponts du mois de mai et aux jours fériés, car le Ministère a publié un arrêté au JO ce **10 avril 2026** et **valable jusqu'au 11 mai 2026 inclus**, pour que les camions de carburants aient le droit de rouler les week-ends et jours fériés sur tout le territoire national pour l'approvisionnement des stations.

**Plus de week-ends**

**Plus de jours fériés,**

**Baisse du pouvoir d'achat,**

**Pas de permis professionnel**

# Trop c'est trop !

Paris, le 13 avril 2026  
Le Secrétaire Fédéral  
Stanislas BAUGÉ